

## **A Lyon 2, la présidence vire le personnel d'entretien.**

La casse sociale continue de plus belle, à Lyon2 comme ailleurs. En effet, la présidence de l'université s'attaque aujourd'hui aux personnels BIATOSS, en choisissant de confier les tâches d'entretiens à des entreprises privées. Cette externalisation a pour conséquence immédiate le licenciement de l'ensemble de ces personnels, pourtant déjà précaires.

Ils et elles voyaient déjà leurs salaires plafonnés au SMIC, souvent associés à des temps partiels imposés (mi-temps ou trois quarts de temps) sur la base de contrats « atypiques » (COTOREP, contrats aidés, CDD de quelques mois, etc.) renouvelés années après années sans amélioration ni de la rémunération ni des conditions de travail que l'on peut attendre de l'ancienneté. Elles/ils étaient, il y a deux ans, 30 par équipe et ne sont plus que 14 aujourd'hui pour la même charge de travail. Avec l'annonce d'externalisation de l'entretien des locaux de Lyon 2, ces personnels vont tout simplement être mis au chômage forcé.

Cette décision n'a rien d'inattendu. Elle suit parfaitement la logique et les possibilités offertes par la loi LRU (loi sur les responsabilités des universités) qui visent à privatiser l'université et la recherche, qui a déjà entraîné deux mouvements étudiants / enseignants / personnels techniques de grande ampleur. Au premier janvier 2012, l'ensemble des universités françaises seront tenues d'appliquer la réforme LRU. Cependant, les présidents d'université sont fortement incités à devancer cette échéance par le gouvernement qui promet une prime à ceux qui l'appliqueront avant terme. L'externalisation du personnel d'entretien fait partie de cette stratégie. Ainsi, bafouant sa parole donnée en 2010, André Tiran a fait une première tentative d'externalisation cet été qui a pu être déjouée par la mobilisation collective. Le Conseil d'administration a donc désavoué son président le 4 juillet dernier, bloquant l'externalisation et le passage à la LRU, ce qui laisse théoriquement un sursis d'un an au personnel.

Ce n'est qu'une victoire en demi-teinte car dès juillet, le président de l'université n'a pas reconduit les personnes embauchées en CAE (contrat d'aide à l'emploi). On peut de plus constater que tous les contrats se terminent au plus tard en décembre, à part pour la petite minorité de titulaires. De nombreux indices laissent penser que Tiran va passer en force pour appliquer rapidement la loi LRU en externalisant le service d'entretien.

Nous devons nous organiser et lutter afin de faire reculer ce projet inacceptable. Nous exigeons des conditions décentes de travail pour les personnels de Lyon 2 : titularisation, ou au moins « CDIisation » de tous les personnels, fin des emplois à temps partiel subit, hausse des salaires, reconnaissance de l'ancienneté, etc.

***Refusons l'externalisation des services d'entretien !***

***BIATOSS, enseignants, chercheurs, étudiants : on travaille ensemble, on lutte ensemble !***

Signataires: CNT Lyon2, FSE, individus.